

La CEO autorise Hydro One à remettre en état une ligne de transport d'électricité près de Kirkland Lake

le 25 avril 2024, la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a rendu aujourd'hui sa décision et son ordonnance autorisant Hydro One Networks Inc. (Hydro One) à remettre à neuf une ligne de transport d'électricité existante à circuit unique entre le poste de transformation de Kirkland Lake et la jonction de Matachewan dans la municipalité de Kirkland Lake dans le nord-est de l'Ontario (le projet).

Après avoir examiné les répercussions du projet sur les intérêts des consommateurs en ce qui concerne les prix ainsi que la fiabilité et la qualité du service d'électricité, la CEO a déterminé que le projet était dans l'intérêt public. Dans le cadre de son examen de l'incidence d'un projet sur les prix, la CEO juge généralement le caractère nécessaire du projet proposé et les solutions de rechange existant. La CEO a accordé la demande d'Hydro One sous réserve des conditions d'approbation standard pour les demandes d'autorisation de construire.

À PROPOS DU PROJET

Le projet consiste à remplacer une section d'une ligne existante à circuit unique de 115 kilovolts qui alimente principalement en électricité les exploitations minières de la région de Kirkland Lake et qui relie le poste de transformation de Kirkland Lake à la jonction de Matachewan.

La section de la ligne qui doit être remise en état consiste en une ligne de poteaux de bois, d'une longueur d'environ 10 km, qui a plus de 100 ans et est en mauvais état. Une étude de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité a établi que cette section de la ligne était en fin de vie et nécessitait une remise en état. Le coût d'immobilisations du projet est estimé à 13,9 millions de dollars, dont 12,9 millions de dollars pour les travaux sur la ligne et 1,0 million de dollars pour les coûts d'enlèvement. Hydro One a déclaré que le coût du projet sera recouvert par le biais du bassin de raccordement des lignes. Hydro One a également indiqué que le projet ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les besoins en revenus relatifs au raccordement des lignes et qu'il ne devrait donc pas non plus avoir d'impact sur les tarifs d'un client résidentiel typique.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

La CEO a estimé que Hydro One avait déterminé la nécessité du projet. La CEO était également d'avis que Hydro One avait examiné les solutions de rechange de manière appropriée et que le projet constitue la solution la plus raisonnable.

La CEO a estimé que Hydro One avait appliqué un processus raisonnable pour estimer le coût du projet et a jugé raisonnable le coût total estimé à 13,9 millions de dollars.

Pour finir, la CEO a accepté l'argument selon lequel le projet est nécessaire pour atténuer les risques de sécurité et de fiabilité associés à l'exploitation d'actifs détériorés et obsolètes.

À Propos de la CEO

La Commission de l'énergie de l'Ontario est l'organisme indépendant de réglementation de l'Ontario pour les secteurs de l'électricité et du gaz naturel. Elle protège les intérêts des consommateurs et soutient le mieux-être collectif de la population de l'Ontario. Son objectif est de créer une valeur publique au moyen d'une réglementation prudente et d'un processus juridictionnel décisionnel indépendant, ce qui contribue au développement économique, social et environnemental de l'Ontario.

Communiquez avec nous

Demandes des médias

Téléphone : 416-544-5171

Courriel : oebmedia@oeb.ca

Demandes de renseignements de consommateurs

416-314-2455/1-877-632-2727

This document is also available in English.

Le présent document d'information a été préparé par le personnel de la CEO pour informer les consommateurs d'énergie de l'Ontario de la décision de la CEO et ne doit pas être utilisé dans le cadre de procédures juridiques ou réglementaires. Il ne fait pas partie des motifs de la décision de la CEO; ceux-ci se trouvent dans le document Décision et ordonnance publié le 25 avril 2024, qui est le document officiel de la CEO.